CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Agence Régionale de Santé Occitanie

Distribution de : RUNES

Maître d'ouvrage : MAIRIE DU PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE

Mende, le lundi 16 novembre 2026

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain				Laboratoire											
						Bactériologie					Physico-chimie						
		Chlore libre	Chlore total	pH	Temp. de l'eau	Bact. coli-formes	Esché-richia coli	Flore à 22°C	Flore à 37°C	Entéro-coques	Conduc-tivité	Amo-nium	Nitrites	Nitrates	Dureté	Turbi- dité
		mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	unité pH	°C	n/(100mL)	n/(100mL)	n/mL	n/mL	n/(100mL)	µS/cm	mg/L	mg/L	mg/L	°f	NFU
RUNES HABITATION PARTICULIERE	10/11/2026 LDA48	<0,03	<0,03	6,6	10,7	13	0	84	10	0	45	0,012	<0,01	4,7	1,2	0,34
Limites de qualité en gras	maximum			*9*		*0*	**0**			**0**	*1100*		**0,1**	**50**		**1**
Références de qualité en italiques	minimum			*6,5*							*200*					

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire.
Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultatble à la demande en mairie.

Distribution en recommandation d'usage permanente

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés.
Il faut cependant noter la présence excessive de bactéries coliformes et le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

Bien que les résultats microbiologiques du contrôle soient conformes, ce réseau présente des non-conformités microbiologiques épisodiques. Les recommandations d'usage permanentes en place sont maintenues : l'eau ne doit pas être utilisée en l'état pour la boisson et les préparations alimentaires des personnes fragiles. Le détail des recommandations est consultable en mairie.
Il a été relevé une absence de chlore alors que ce réseau est équipé d'un dispositif de chloration.
La présence de bactéries coliformes est un signe de dégradation de l'eau du réseau ou de dysfonctionnement du système de désinfection.
Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

Les précautions d'usage seront maintenues tant que les mesures correctives durables n'auront pas été totalement mises en oeuvre et que la fiabilité du réseau n'aura pas été confirmée.
Vérifier le bon fonctionnement du système de désinfection.
Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bâche, réservoirs,conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code).
Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment.
En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.